

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

**GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER ORDENTLICHEN
SPORTVERSAMMLUNG VOM 22. APRIL 2023**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
SPORTIVE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2023**

ANTRAGSTELLER: SPORTDIREKTION

REQUÉRANT: DIRECTION SPORTIVE

Die Sportdirektion beantragt die Genehmigung des Protokolls der ausserordentlichen Sportversammlung vom 22. April 2023.

La direction sportive propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive extraordinaire du 20 avril 2023.

SUPPLIERS

PARTNERS



NOSER GROUP



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DIVING DU 22 AVRIL 2023

LIEU : CAMPUS SURSEE
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENCE : PATRIK GISEL, DIRECTEUR SPORTIF DIVING
DURÉE : 10:00-13:10
PROCÈS-VERBAL : LENA SCHNEUWLY

1. BIENVENUE

Patrik Gisel souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée sportive ordinaire 2023 au Campus Sursee.

L'année 2022 a été la meilleure année de l'histoire du plongeon en Suisse. Patrik Gisel commente l'année de compétition 2022 dans son rapport annuel.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

30 voix présentes dans la salle.

Majorité simple : 16

Majorité des 2/3 : 21

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR:TRICE:S

Patrik Gisel propose Michael Geissbühler comme scrutateur. Il n'y a pas de contre-proposition.

Décision : Michael Geissbühler est élu comme scrutateur à l'unanimité.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE SPORTIVE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2022

Il n'y a pas de questions ou de remarques au sujet du procès-verbal.

Décision : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2022

Il n'y a pas de compléments ou de vote contre le procès-verbal de l'assemblée sportive extraordinaire.

Décision : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

6. RAPPORTS ANNUELS 2022

Approbation du rapport annuel 2022 du directeur sportif à l'attention de l'Assemblée des délégués.

Patrik Gisel demande s'il est souhaité qu'il lise le rapport annuel. Cela n'est pas souhaité par les personnes présentes.

Décision : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Prise de connaissance des rapports annuels 2022 du chef du sport d'élite et du chef d'espoirs.

Peter Gildemeister, en tant que chef du sport d'élite, présente le rapport annuel. Il aborde les performances sportives des athlètes d'élite. Il n'y a pas eu de GP, ni de World Series, mais seulement des championnats internationaux. Il confirme la déclaration du directeur sportif selon laquelle cette saison a été la mieux réussie. L'année 2022 met P. Gildemeister dans un état d'esprit positif pour les prochaines compétitions cibles de 2023. Les rapports des délégations présentés avec tous les résultats sont annexés au procès-verbal.

Daniel Schafer (GN) demande quels sont les critères de sélection pour les Jeux Olympiques. Michael Geissbühler répond à sa question.

Mael Mülhauser, le chef d'espoirs, lit son rapport. Celui-ci sera annexé au procès-verbal.

7. COMPTES ANNUELS 2022

Prise de connaissance du compte de résultat

Mike O'Dell explique les comptes annuels 2022. Patrik Gisel complète et mentionne que les prix des chambres d'hôtel ont fortement augmenté. Le choix personnel de chambres d'hôtel est généralement très limité car, le cas échéant, les subventions de la fédération mondiale ne sont plus disponibles et le transport sur place n'est plus garanti non plus.

Isabelle Rochat demande pourquoi les dépenses pour le sport d'espoirs et le personnel ont augmenté (comptes 410 & 50). Samuel Eastus, qui a été invité par Patrik Gisel, répond à sa question. Les dépenses de personnel ont augmenté en raison de l'augmentation des taux d'activité de Lena Schneuwly et Mael Mülhauser. Les dépenses pour le sport de la relève sont plus élevées que ce qui avait été budgétisé en raison de plus grandes délégations lors des compétitions but.

D. Schafer demande pourquoi les subventions de SO ont été plus élevées que celles prévues au budget. Il trouve que ce n'est pas facile, car les subventions sont difficiles à budgétiser, car on reçoit souvent plus de subventions que ce qui a été budgétisé (compte 31). Samuel Eastus explique que Swiss Olympic avait versé des fonds supplémentaires de l'année 2019 qui n'avaient pas été budgétisés.

Thomas Bachmann constate que, selon lui, certains postes ont été mal budgétisés dès le début. Il évoque les contrats publicitaires et aussi les cotisations des membres. P. Gisel explique le domaine des charges publicitaires avec un sponsor qui s'est retiré à court terme.

Approbation du compte de résultats à l'attention de l'Assemblée des délégués, complétée le cas échéant par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DU SECTEUR SPORTIF

Thomas Bachmann propose d'augmenter les frais d'inscription par épreuve de 20.- à 30.- Il propose également d'augmenter les amendes.

Daniel Schafer ajoute qu'il est en principe favorable à cette augmentation. Le montant plus élevé devrait être versé aux organisateurs des compétitions et non à la fédération. C'est pourquoi Schafer ne voit pas le moment de l'augmentation. Il propose de prendre en compte cette demande et de revoir la répartition des frais d'inscription.

Thomas Bachmann répond que les centres de performance doivent organiser des compétitions pour recevoir également les subventions. Il mentionne qu'il n'est pas d'avis que les clubs qui reçoivent déjà des subventions doivent en plus recevoir des frais d'inscription.

Regina O'Dell est d'avis que les frais d'inscription doivent rester inchangés, mais que les amendes doivent être augmentées, par exemple en cas d'inscription tardive ou si aucun juge n'est inscrit.

Isabelle Rochat pense qu'une contribution à l'organisation devrait être versée aux clubs par la fédération.

Patrik Gisel propose de revoir le modèle actuel des frais d'inscription et des amendes lors de la prochaine assemblée sportive.

Mael Mülhauser ajoute que le terme "droit de départ" à la Kids Cup n'est pas correct, car il s'agit d'une licence annuelle. Le présent procès-verbal précise que les clubs sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une licence annuelle.

De plus, il propose d'introduire une taxe d'inscription pour le plongeon synchronisé, qui sera un peu plus élevée. Selon Mi-chael Geissbühler, c'était le cas auparavant, mais cela a ensuite été modifié. Cette demande sera prise en compte lors de la révision du modèle des frais.

Décision

Les frais sont acceptés à l'unanimité. Patrik Gisel note que SAD proposera à la prochaine assemblée sportive un nouveau modèle des frais intégrant les requêtes des clubs qui ont été discutées.

8. INFORMATIONS SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE EN COURS 2023 À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS COMPLÉTÉE LE CAS ÉCHÉANT PAR DES REMARQUES ET DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Mike O'Dell explique le budget de l'année 2023.

Daniel Schafer mentionne que pour l'année prochaine, il est préférable de comparer les chiffres actuels avec le budget et non, comme dans la présentation, le budget 2022 avec le budget 2023. Le budget 2022 ne reflète pas les coûts effectifs de l'année.

Par exemple, les charges de personnel selon le budget 2023 seront inférieures d'un tiers aux coûts effectifs de 2022. C'est pourquoi Schafer est un peu confus. En outre, il suggère que les fonds de la CISIN soient utilisés cette année.

Patrik Gisel confirme que lors de la prochaine assemblée sportive, les coûts effectifs seront publiés sur la présentation pour la comparaison.

Thomas Bachmann pose à nouveau la question des frais de personnel, car ils sont moins élevés de presque un tiers. Patrik Gisel justifie que cela repose sur des concepts qui n'ont pas encore pu être mis en œuvre à 100%.

Thomas Bachmann propose de modifier le document sur la participation financière. Il veut viser une couverture des coûts plus spécifique afin d'obtenir plus de clarté sur les dépenses.

Regina O'Dell demande quelles seront les conséquences du nouveau modèle de cotisation qui sera discuté à l'AD. Samuel Eastus répond qu'une acceptation du modèle de cotisation entraînerait, entre autres, des montants plus faibles pour les participations des athlètes. De plus, les exigences de Swiss Olympic concernant les thèmes éthiques ont augmenté et nécessitent plus de ressources. En outre, le sport de masse doit être davantage encouragé à l'avenir en raison des exigences de Swiss Olympic.

9. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTION SPORTIVE DIVING À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS.

Il n'y a pas de remarques ou de commentaires.

Décision

Décharge est donnée à l'unanimité

10. ÉLECTION DU:DE LA DIRECTEUR:TRICE SPORTIF:VE POUR LE RESTE DU MANDAT 2021-2025

Patrik Gisel a préalablement informé les clubs de l'état des candidatures. Aujourd'hui, personne ne peut être présenté pour le choix du:de la directeur:trice sportif:ve. Il y a cependant une constellation qui est proposée. Au cours des deux ou trois prochains mois, Marusa Fasano mènera des discussions avec tous les clubs et avec Swiss Aquatics sur la manière de gérer le secteur Diving comme discipline sportive. Le document stratégique sera présenté lors d'une assemblée sportive extraordinaire cet été et c'est à ce moment-là qu'elle devrait être élue

directrice sportive. Patrik Gisel ne sera plus directeur sportif à cette date, mais assumera la direction opérationnelle jusqu'à ce moment-là.

Isabelle Rochat demande si le poste sera à nouveau mis au concours. Patrik Gisel répond que le poste reste ouvert et que d'autres candidat:es pourraient théoriquement se présenter. Mais l'objectif est que Marusa fournisse maintenant un plan sur la manière dont la discipline sportive devrait être gérée stratégiquement. Si ce document correspond aux souhaits des clubs, elle se présentera aux élections. Elle se présentera alors aux élections avec un plan clair.

Thomas Bachmann demande si Marusa Fasano sera élue lors d'une AS extraordinaire ou d'une AD extraordinaire. Patrik Gisel explique que Marusa peut être élue lors de l'assemblée sportive extraordinaire et qu'elle sera ensuite confirmée par l'Assemblée des délégués en avril 2024. L'assemblée sportive extraordinaire se déroulera probablement par écrit. Une séance d'information sera organisée au préalable afin que les clubs puissent clarifier leurs questions en suspens.

Corrigendum : Contrairement à ce qui a été dit lors de l'assemblée sportive, le:la directeur:trice sportif:ve est définitivement élu:e par l'assemblée sportive de la discipline. L'Assemblée des délégués est uniquement informée de cette élection.

Regina O'Dell demande s'il y a des nouvelles concernant l'éthique, car il y a beaucoup de conflits d'intérêts en Diving et donc aucun parent ne pourrait être élu directeur:trice sportif:ve. Patrik Gisel explique que ce n'est pas le cas et que les parents ne peuvent toujours pas occuper une telle position.

Décision :

Pas de vote

11. ÉLECTION DU:DE LA REPRÉSENTANT:E À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE LA DISCIPLINE DIVING (ART. 46 DES STATUTS) POUR LE MANDAT 2023-2025

Michelle Heimberg est la seule candidate à se présenter à l'élection à la commission des athlètes.

Patrik Gisel explique les modalités de l'élection de la représentante à la commission des athlètes. L'une des fonctions de la représentation des athlètes sera d'être la personne de contact pour les questions relatives aux athlètes de la discipline sportive comme par exemple les sélections, les infrastructures et les aspects techniques. Swiss Sports Integrity reste l'interlocuteur pour les infractions à l'éthique, etc. Si Michelle Heimberg est élue, elle siégera également au comité central en tant que prima inter pares des représentant:es des quatre disciplines sportives de Swiss Aquatics. Dans cette fonction, elle peut représenter les intérêts de Diving de manière durable. De plus, elle sera potentiellement disponible pour d'autres représentations au sein des fédérations internationales. Du point de vue de Patrik Gisel, Michelle Heimberg est la candidate idéale.

Arnaldo Fedrigo demande si le fait d'élire une athlète ne risque pas de créer un conflit d'intérêts, car elle pourrait représenter en priorité les revendications de Diving. Patrik Gisel explique le fonctionnement de la commission des athlètes et précise qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

.

Isabelle Rochat : dans le document décrivant la procédure, il est écrit que les présidents des clubs devaient faire une recommandation à Swiss Aquatics. Elle ne comprend pas que les présidents des clubs n'aient pas reçu d'e-mail pour en informer les athlètes et les encourager à se porter candidat:e:s.

Daniel Schafer : soutient les propos de Rochat. Il ajoute que ce sujet aurait également pu être discuté lors d'un camp d'entraînement. Les athlètes auraient ainsi eu plus de temps pour discuter entre eux et choisir un:e représentant:e approprié:e pour le cadre national. Schafer connaît les histoires concernant Michelle Heimberg et il pense que sa personnalité ne la rend pas forcément apte à occuper ces postes. Michelle Heimberg a plutôt les caractéristiques d'un Novak Djokovic et non d'un Roger Federer.

L'individualisme de Michelle Heimberg a pour conséquence qu'elle se trouve un peu à l'écart des autres athlètes de Diving. Elle est un bon porte-drapeau de ce sport, mais les autres athlètes ne la soutiennent pas à cent pour cent. C'est pourquoi les représentants des clubs présents sont dans l'embarras.

Regina O'Dell ajoute que le processus devrait être adapté à celui de l'élection du:de la directeur:trice sportif:ve. C'est-à-dire que Michelle devrait d'abord parler à tout le monde et présenter un plan, et ensuite seulement, il faudrait voter.

Patrik Gisel remercie pour les commentaires. Il explique à nouveau le processus et ajoute que Michelle ne sera élue que pour deux ans et que de nouvelles élections auront lieu en 2025.

Michael Geissbühler recommande aux clubs d'élire Michelle Heimberg pour l'amour du sport.

Nicolas Robertini : Il demande si l'élection pourrait être organisée à un autre moment.

Patrik Gisel répond que le processus de la fédération a été clairement défini et doit être respecté. Si Michelle ne fait pas son travail, SA interviendrait également. Isabelle ajoute qu'il y a au moins trois autres athlètes qui se seraient présenté:e:s si la communication de la fédération avait été plus claire.

Alexandre Coquoz : à des moments donnés, Michelle n'avait pas le temps de s'entraîner, etc. et tout à coup, elle a le temps de remplir un tel rôle. Il se demande si Michelle Heimberg sera mentalement capable d'assumer cette fonction en vue des Jeux Olympiques de 2024 et craint que ses performances puissent en souffrir...

Patrik Gisel met fin à la discussion et lance le vote.

Décision

9 voix pour

12 voix contre

9 abstentions

Michelle Heimberg n'est pas élue.

12. RECONNAISSANCES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

Les clubs suivants sont honorés pour avoir organisé des championnats en 2022 :

Championnat	Date	Lieu	Organisateur
Swiss Diving Open	20.-23.01.2022	Zürich-Oerlikon	Verein Zürcher Wasserspringer
Championnat Suisse de la relève d'hiver	12.-13.03.2022	Lausanne	Lausanne Aquatique
Championnat Suisse d'Elite	04.-05.06.2022	Zürich-Oerlikon	Verein Zürcher Wasserspringer
Championnat Suisse de la relève d'été	07.-10.07.2022	Tenero	Verein Zürcher Wasserspringer / Wassersport Arbon-St. Gallen
Coupe d'hiver	16.-18.12.2022	Lausanne	Lausanne Aquatique

Daniel Schafer remercie tous les clubs qui ont organisé un championnat en 2022. La situation à Genève est difficile et c'est pourquoi ils n'ont malheureusement pas pu organiser de championnats l'année dernière.

Autres témoignages d'honneur

Michael Geissbühler remercie Patrik Gisel pour son travail au cours des dernières années. Après la démission de HP Burk, il n'a pas été facile de trouver une personne adéquate. Patrik Gisel était très qualifié et s'est heureusement mis à disposition pour ce poste. Il a fait progresser Diving au cours des dernières années et peut se targuer d'une période réussie.

Patrik remercie les membres de la direction démissionnaires Thomas Bachmann et Kathy Brunner pour leur engagement en 2022.

Alexandre Coquoz fait remarquer que les dates des championnats de la relève ont été annoncées très tardivement et qu'elles ne sont pas pratiques pour les athlètes. Mael Mülhauser explique la démarche et comment on en est arrivé à ces dates.

13. INFORMATION PAR RAPPORT À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 20 AVRIL 2024 À ITTIGEN

Il n'y a pas de commentaires ou remarques.

14. DIVERS

Michael Geissbühler annonce sa démission de divers postes dans le domaine du plongeon. Il sera responsable de Diving pour la dernière fois à Chengdu en juillet lors des WUG. De plus, il quittera en 2024 son poste de président du THDC au sein de la LEN et en 2025 son poste de secrétaire du THDC de World Aquatics et se retire avec effet immédiat de la direction de Diving. Il restera disponible pour Diving en tant que "conseiller", si la direction de SAD le souhaite. Il a toujours apporté le point de vue des petites nations dans les comités internationaux. Mais l'évolution va de plus en plus dans l'autre sens. Il remercie tout le monde pour la collaboration.

Patrik Gisel remercie Michael pour ses explications, rend hommage à sa longue carrière et annonce qu'il sera remercié en bonne et due forme lors d'une cérémonie plus importante.

Club Management

Une vidéo d'information sur le Club Management est présentée. La vidéo est mise en ligne et peut être consultée à ce lien :

Allemand : <https://www.swiss-aquatics.ch/news/vorstandsmitglieder-aufgepasst/>

Français : <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/news/a-lattention-des-membres-de-comites-directeurs/>

15. REMERCIEMENTS ET MOT DE CLÔTURE

Patrik Gisel remercie tous les délégué:e:s pour leur engagement et souhaite bonne continuation à la discipline Diving.

FIN 13H10